



La Direction générale adjointe des espaces publics, du patrimoine et de la mobilité durables, MEEP - Direction de la maintenance et de l'exploitation de l'espace public recherche :

CHEF D'EQUIPE VOIRIE SECTEUR EST

Cadre d'emplois : AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX

MEEP - Secteur est des espaces publics - Cellule de la voirie

MISSIONS

- Sous l'autorité de l'encadrant technique voirie du secteur Est (Giberville, Démouville, Cuverville, Sannerville et Troarn), vous organisez et planifiez le travail d'une équipe de cinq agents polyvalents en voirie, pour toute action de proximité et d'entretien de la voirie sur ce territoire, tout en étant garant de la bonne réalisation des travaux effectués et dans une démarche d'optimisation des moyens et des matériaux mis à disposition.

ACTIVITES

Management et encadrement d'équipe

- Evaluer les besoins de l'équipe en formations, matériels, EPI ...
- Gérer les absences des agents (congs, ARTT, maladie ...)
- Evaluer les agents encadrés.
- Faire respecter les consignes de sécurité individuelle et collective.

Planification et suivi des travaux

- Coordonner, planifier et contrôler les activités de l'équipe voirie.
- Réceptionner et traiter les demandes d'interventions.
- Estimer le coût des travaux, vérifier la faisabilité technique et financière avec les moyens mis à disposition.
- Planifier les travaux et émettre les feuilles de route journalières de l'équipe.
- Consulter les gestionnaires de réseaux et des autres services concernés internes et/ ou externes.
- Suivre et contrôler l'exécution de la qualité des travaux.
- Contrôler et vérifier la signalisation ainsi que le respect des clauses de prévention et de sécurité sur les chantiers réalisés par l'équipe.
- Détecter les dysfonctionnements et les dégradations des ouvrages de l'espace public.
- Contrôler les stocks de fournitures et de matériaux et veiller à leur réapprovisionnement.

PROFIL REQUIS ET COMPETENCES

- Vous êtes titulaire d'un grade du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (*recrutement direct possible en qualité de contractuel si vous n'êtes pas fonctionnaire*).
- Vous justifiez d'une expérience significative en Voirie Réseaux Divers ou Travaux publics et, si possible, d'une formation de niveau baccalauréat validée par un diplôme en voirie.
- Vous appréciez le management d'équipes opérationnelles et vous souhaitez poursuivre ou évoluer dans ce domaine.
- Vous maîtrisez :
 - Les matériels et matériaux utilisés (*sols, revêtements, bordures, caniveaux, pavages, bétons et mortiers, enrobés ...*).
 - Les techniques de pose de signalisation horizontale, verticale et de mobilier urbain.
 - Les techniques de lecture de plans et de calcul des mètres.
 - L'utilisation et le fonctionnement des outils et des engins spécialisés.
 - L'outil informatique (Outlook, Word et Excel).
- Vous connaissez la réforme anti-endommagement des réseaux (DT/DICT) ainsi que les règles d'hygiène et de sécurité liées au travail sur les chantiers et êtes en capacité de veiller à leur respect.
- Vous savez planifier des travaux et définir des prescriptions techniques dans les domaines d'entretien de la voirie.
- Vous êtes organisé, rigoureux et méthodique.
- Vous savez travailler en équipe, êtes diplomate et disposez d'un très bon relationnel.
- Vous êtes force de proposition, d'initiative et d'anticipation.
- Vous êtes discret, disponible, autonome et réactif.
- Le permis B (VL) est indispensable, les permis C (PL) et E/B (TC) sont souhaités ainsi que les CACES R72-4, R372-9 et R390.
- Vous pourrez être amené à travailler sur plusieurs sites dans une même journée et êtes disponible ponctuellement pour travailler en soirée, le week-end et jours fériés en cas d'urgence et notamment en fonction des conditions climatiques (*tempêtes, inondations, Plan neige Caen la mer*) et pour des astreintes suivant les nécessités de service.

CONDITIONS D'EXERCICE LIEES AU POSTE

Travail en extérieur avec port obligatoire d'une tenue vestimentaire et des Equipements de Protection Individuelle (EPI) correspondant à l'activité exercée

Possibilité de travailler le soir, le week-end et les jours fériés en cas d'urgence et notamment en fonction des conditions climatiques (tempête, inondations, Plan Neige Caen la mer)

Astreintes suivant les nécessités du service

Multiplicité des lieux de travail : déplacements sur plusieurs lieux de travail dans la même journée

Port de charges lourdes

Participation à la viabilité hivernale

Nombre d'agents encadrés : 5